



Cellule d'Analyse de Politiques  
Economiques du CIRES



---

# APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DU MINISTERE DES EAUX ET FORETS

## RAPPORT DE FORMATION

THEME : PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI &  
EVALUATION

JUIN 2016

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2- RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS ATTENDUS.....</b>	<b>3</b>
<b>2.1 Objectifs de la formation .....</b>	<b>3</b>
<b>2.2 Résultats attendus .....</b>	<b>4</b>
<b>3. DEROULEMENT DE LA FORMATION.....</b>	<b>4</b>
<b>3.1 Activités préparatoires .....</b>	<b>4</b>
<b>3.2. La cérémonie d’ouverture .....</b>	<b>4</b>
<b>3.3. Déroulement des ateliers de formation .....</b>	<b>5</b>
<b>4. RESULTATS DE L’EVALUATION DE LA FORMATION .....</b>	<b>10</b>
<b>4.1. Animation, logistiques et pertinence de la formation .....</b>	<b>10</b>
<b>4.2. Evaluation des connaissances acquises.....</b>	<b>11</b>
<b>5. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>12</b>
<b>6. CONCLUSION.....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>L’Agenda de la formation .....</b>	<b>13</b>

## **1. INTRODUCTION**

La vision des autorités depuis la fin de la crise post-électorale de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 est matérialisée à travers un ambitieux outil stratégique qui est le Plan National de Développement (PND) qui intègre les différentes politiques sectorielles dont celui du MINEF. Cependant sa mise en œuvre et son suivi exigent un renforcement du capital humain des différents Ministères Techniques.

Par ailleurs, à une année de l'échéance du Plan Directeur Forestier (PDF) 1988-2015, le Ministère des Eaux et Forêts entend organiser les Etats généraux de son secteur dont deux résultats clés seront : (i) l'évaluation du PDF et (ii) l'élaboration d'un plan stratégique 2016-2060.

Ainsi, à travers le « projet C2D/CORENA/MINEF appui institutionnel », le MINEF a sollicité avec l'appui de l'AFD, un atelier de renforcement des capacités en Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation. Cette formation organisée par la CAPEC vise à contribuer au renforcement des capacités des cadres du MINEF dans la perspective de permettre aux bénéficiaires de s'approprier les outils moderne de la chaîne PPPBSE afin d'être assez outillé face aux défis qu'implique la réalisation de leur mission.

La formation s'est déroulée du 27 juin au 29 juin 2016 à Mantchan-Hôtel, Grand-Bassam, avec la participation de 30 cadres issus des différentes structures centrales du MINEF. Pour faciliter l'appropriation et l'assimilation des connaissances diffusées, les enseignements ont été soutenus par des cas pratiques.

Le présent rapport rend compte du déroulement des activités et des travaux de l'atelier, présente les résultats de l'évaluation des aptitudes renforcées, analyse les difficultés et formule des recommandations.

## **2- RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS ATTENDUS**

### **2.1 Objectifs de la formation**

L'objectif général de cette formation est de renforcer les connaissances des cadres du Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) dans le domaine de la planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation, afin d'accroître leur performance et de contribuer à terme à l'amélioration de la qualité des services offerts par le Ministère aux populations.

De façon spécifique, cette formation vise à :

- faire connaître les principes de base de la chaîne PPPBSE
- faire connaître les étapes de l'élaboration d'un plan d'actions stratégiques
- faire connaître la méthodologie de programmation des projets et activités
- faire connaître les étapes de l'élaboration du budget de l'Etat;
- faire comprendre la méthodologie d'élaboration du CDMT Global et des CDMT Sectoriel;
- se familiariser avec les Outils CDMT;

- montrer aux participants la méthodologie de conception d'un Programme Financier ;
- faire connaître aux auditeurs les innovations dans la gestion des finances publiques;
- montrer aux participants la méthodologie de la mise en place d'un suivi évaluation.

## **2.2 Résultats attendus**

Les résultats suivants étaient attendus au terme de la formation :

- les principes de base de la planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation (chaîne PPPBSE) sont maîtrisés;
- le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la planification stratégique et de la budgétisation, est maîtrisé ;
- les participants sont en mesure de mettre en place les mécanismes de la planification stratégique au sein de leurs structures et de rédiger des documents de planification clairs et utilisables ;
- la méthodologie d'élaboration et les outils du CDMT Global et des CDMT Sectoriels sont connus ;
- la démarche méthodologique ainsi que l'utilisation des outils de Suivi-Evaluation est maîtrisée ;
- les capacités de 30 agents du MINEF en chaîne PPBSE sont renforcées ;
- les documents de base pour un approfondissement des connaissances sur la planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation sont distribués.

## **3. DEROULEMENT DE LA FORMATION**

### **3.1 Activités préparatoires**

Au cours de la phase de préparation de cette formation, des séances de travail ont eu lieu entre la CAPEC, les facilitateurs et le MINEF. Ces rencontres visaient à :

- capter les besoins réels du Ministère en matière de Planification, Programmation, Budgétisation, Gestion Axée sur les Résultats et Suivi-Evaluation ;
- évaluer les acquis des agents du MINEF dans les domaines de formations concernés ; et
- s'accorder sur les modalités pratiques de réalisation de la formation.

### **3.2. La cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture s'est tenue le 27 Juin 2016 de 9h00 à 9h30 sous la présidence du Colonel SORO Doplé, Directeur de Cabinet du Ministre des Eaux et Forêts en présence du Prof. Alban AHOURE, Directeur de la CAPEC, du Colonel ADINGRA Chantal, Directeur des Etudes, des Projets et de l'Évaluation (DEPE), et du Colonel ME Kouamé Martial, Chef du Projet C2D/MINEF/Appui Institutionnel.

Cette cérémonie était meublée de trois allocutions :

- d'abord celle du Colonel ME Martial qui a situé le contexte et les enjeux de la formation ;
- ensuite dans son mot de bienvenue, le Directeur de la CAPEC a réitéré l'enthousiasme et l'engagement de la CAPEC à accompagner le MINEF sur la voie de renforcement des capacités ; il a en outre présentés les profils des deux formateurs M. ASSEMIEN Kouadio N. A. et M. KOUAME Didier ;
- enfin le Directeur de Cabinet du MINEF a révélé les attentes du ministère par rapport à cette formation et donné aux participants les conseils d'usage nécessaires à l'atteinte des résultats avant de procéder à l'ouverture officielle de ladite formation.

### **3.3. Déroulement des ateliers de formation**

#### ***Méthodologie de la formation***

La session de formation en «*Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation* » s'est déroulée conformément à l'agenda prévu, dans une ambiance et un cadre favorables à l'apprentissage et la diffusion des connaissances, du savoir et du savoir-faire. La salle de formation était dotée d'équipements et de matériels didactiques adéquats : vidéoprojecteur, tableau padex, matériel de sonorisation, etc.

La première journée était consacrée à la Planification Stratégique, la deuxième journée à la Programmation et la Budgétisation et la dernière au suivi-évaluation (voir Agenda de la formation ci-dessous). La méthodologie utilisée est celle de l'andragogie, avec des techniques variées d'animation notamment : **des exposés sur les fondamentaux, des brainstormings, des questions / réponses et des travaux de groupes et des partages d'expériences.**

#### ***Contenu des sessions de formation***

Le contenu de la formation a été articulé autour de trois (3) grands modules que sont :

- **Module 1** : La Planification Stratégique
- **Module 2** : La Programmation et la Budgétisation
- **Module 3** : Le Suivi-Evaluation des projets

#### **3.3.1. Module 1 : La Planification Stratégique**

La planification stratégique est la feuille de route qu'une organisation se donne pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Celle-ci est ainsi amenée à s'appuyer sur son environnement interne et externe pour faire des projections dans l'avenir et déterminer les stratégies appropriées lui permettant, de concrétiser sa mission et sa vision. C'est le point de départ du cycle d'une gestion GAR.

Le passage de la planification stratégique au plan stratégique comporte quatre (4) principales étapes que sont les phases de préparation, de la réflexion et du diagnostic, du choix des stratégies et enfin celle de la mise en œuvre et du suivi des résultats.

### 3.3.1.1. Raisons et fonctions de la planification stratégique

#### ✓ Les raisons de la planification stratégique

Les raisons souvent évoquées se résument autour du souci :

- d'avoir une vision complète et détaillée de la situation;
- disposer d'une liste des activités à réaliser avec leur enchaînement précis;
- distribuer la charge des ressources ou moyens;
- répartir les projets en des sous-ensembles plus simples;

#### ✓ Les fonctions de la planification stratégique

Deux types de fonctions : les fonctions classiques qui contribuent à la réalisation de la vision des organisations ; et les fonctions liées au cycle de la GAR.

### 3.3.1.2. Mise en œuvre du plan stratégique et reddition des comptes

La mise en œuvre de la planification stratégique s'appréhende à travers les étapes définies ci-dessous :

#### ✓ La préparation

Elle consiste au **choix d'une démarche de planification stratégique**. 3 types de démarches existent:

- la démarche centralisée (Haute direction de l'organisation engage la réflexion);
- la démarche participative (Consultation au sein de l'organisation);et
- la démarche mixte (Combinaison deux avec désignation d'un comité qui engage la réflexion).

#### ✓ La réflexion et le diagnostic,

Les éléments de la réflexion s'articulent autour de:

- l'affirmation des objectifs à poursuivre ;
- l'esquisse de stratégies et ressources à mettre en place afin d'atteindre les buts visés ;
- le rappel si possible, **des valeurs** (discipline, intégrité, respect, abnégation..) **partagées** par tous les acteurs au sein de l'organisation afin de faire converger ceux-ci vers un idéal commun.

#### ✓ Le choix des stratégies

Très souvent la déclinaison des choix stratégiques tient compte des orientations, des axes d'intervention, des objectifs et des indicateurs de performance. La définition des choix stratégiques revient aux dirigeants. Ils doivent être cohérents par rapport à la vision, à la mission et aux principaux secteurs d'activité de l'organisation, mais être également en cohérence avec les priorités du gouvernement. Ceci engage l'organisation à orienter son action sur un nombre réaliste d'orientations et d'objectifs de résultats.

#### ✓ La mise en œuvre et le suivi des résultats

La mise en œuvre du plan stratégique passe par l'élaboration d'un plan d'actions et d'autres instruments connexes :

- i) Le plan d'action qui sert à élaborer les objectifs opérationnels et à déterminer les moyens d'action visant à l'atteinte des résultats sur une base annuelle ;
- ii) la programmation des activités ;
- iii) les attentes signifiées ;
- iv) le suivi des résultats ;
- v) le Tableau de bord de gestion.

### **3.3.2. Module 2 : La Programmation et la Budgétisation**

La programmation budgétaire est un processus qui permet à chaque ministère ou structure de mettre en œuvre le plan d'actions stratégiques préparé et contenant les politiques publiques. C'est un exercice qui consiste à évaluer et planifier les dépenses et les recettes en fonction des contraintes budgétaires

#### **3.3.2.1. Objectifs de la programmation**

La programmation permet :

- ✓ de disposer de bonne visibilité des actions et activités à mener aux responsables budgétaires ;
- ✓ d'accroître la transparence des processus décisionnels ;
- ✓ d'améliorer la capacité d'anticipation et la réactivité des acteurs opérationnels et budgétaires face aux aléas ;
- ✓ de piloter l'exécution en fonction de la programmation initiale et de sa réactualisation périodique si le besoin se fait sentir ;
- ✓ de s'assurer de la soutenabilité du budget de l'organisme ; et
- ✓ de disposer d'une vision claire

#### **3.3.2.2. Démarche de programmation budgétaire**

Les principales étapes dans le cadre de l'élaboration d'une programmation opérationnelle sont les suivantes :

- (i) Evaluation et arbitrage des programmes et sous-programmes existants en fonction de leur contribution aux cibles à atteindre ;
- (ii) Planification des programmes, sous-programmes et projets retenus (anciens et nouveaux) en termes d'activités principales ;
- (iii) Evaluation des coûts par programme, sous-programme et projet et leur agrégation (budget-programme) ;
- (iv) Deuxième arbitrage pour respecter les enveloppes budgétaires disponibles (renégociation des cibles pour assurer la cohérence entre les ressources et les cibles) (CDSMT)

#### **3.3.2.3. Actualisation de la programmation**

Cette actualisation permet de prendre en compte l'exécution budgétaire et les changements de stratégie, d'optimiser la performance et tenir compte des aléas de gestion.

#### **3.3.2.4. Processus d'élaboration du budget de l'état**

Ce thème présente aux auditeurs, les différentes étapes de l'élaboration du budget de l'Etat, les principaux acteurs, les activités menées par ceux-ci et les contraintes dont ils sont confrontés. Un point particulier a été porté surtout sur les innovations introduites dans ce processus avec l'instauration des CDMT.

#### **3.3.2.5. Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT Global)**

Le processus d'élaboration du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) part de la vision du pays à la projection des ressources et des dépenses par grandes masses. A cet effet, les auditeurs ont été édifiés sur la méthodologie de la traduction de la vision du pays en axes stratégiques servant de base aux projections des comptes macroéconomiques, le passage du TOFE prévisionnel au Cadrage Budgétaire.

#### **3.3.2.6. Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT Global)**

Il a présenté le processus de décomposition des grandes masses de dépenses budgétaires (Personnel, Achats de biens et services, Subventions et transferts, Investissements) par secteurs et par axes stratégiques. Les principales étapes de ce processus étant :

- Etape 1 : Détermination des Réserves
- Etape 2 : Recherche des opérations ponctuelles
- Etape 3 : Projection de la ligne de référence
- Etape 4 : Détermination de la marge de manœuvre
- Etape 5 : Répartition de la marge de manœuvre (globale et intersectorielle)
- Etape 6: Prise en compte des mesures nouvelles

L'étape du CDMT GLOBAL permet de ressortir la répartition du budget par ministère et par programme. Cette répartition représente pour le ministère et pour le programme l'enveloppe et donc la contrainte financière devant servir de base à l'élaboration du CDMT sectoriel. Ces CDMT sectoriel sont constituées d'un ensemble d'actions et d'activités.

Les échanges qui ont suivi ont permis d'approfondir les connaissances et de relever toutes inquiétudes sur ce processus.

#### **3.3.2.7. Budget par activités**

La budgétisation d'une activité (projet) consiste à évaluer d'avance le coût de l'activité et de ses composantes, en utilisant une méthode d'évaluation analytique. C'est-à-dire basée sur une analyse du travail à effectuer. Au terme de la Budgétisation par activités, pour chaque tâche du Plan d'Activités Annuel, le Budget présentera les renseignements suivants : Actions, Activités, Tâches, Responsable, Dépenses, Quantité, Fréquence, Coût unitaire, Coût Total.

### **3.3.2.8. Budget par nature**

Le Budget par Nature est un budget établi selon la nomenclature comptable. Il est établi à partir du Budget par activité approuvé. Le budget par nature permet de regrouper toutes les dépenses selon leurs natures, telles que classifiées par le plan comptable (SYSCOHADA), indépendamment des activités auxquelles elles sont rattachées.

### **3.3.2.9. Cas pratiques**

Trois cas pratiques ont permis aux participants de pratiquer les enseignements :

- 1) Questions sur les concepts de programmation et de budgétisation
- 2) L'élaboration d'un budget pluriannuel de l'administration d'un projet
- 3) L'élaboration du budget d'un séminaire de formation.

### **3.3.3. Module 3 : Suivi - Evaluation**

#### **3.3.3.1. La revue des concepts liés au suivi-évaluation**

##### **✓ Gestion axée sur les résultats (GAR)**

La GAR est une approche globale de gestion des projets, programmes qui vise principalement à définir des résultats mesurables, les méthodologies et outils à utiliser pour obtenir ces résultats.

##### **✓ Suivi et l'évaluation**

Le suivi et l'évaluation sont des comptes rendus clairs et précis sur les résultats d'une intervention. Dans le cadre du cycle de vie d'un projet ou d'un programme, les activités clés du suivi et de l'évaluation revêtent sept principales dimensions :

- l'appréciation initiale des besoins
- le cadre logique et les indicateurs
- la Planification du suivi et de l'évaluation
- l'étude de référence
- l'évaluation et/ou examen à mi-parcours
- l'évaluation finale
- la diffusion et utilisation des enseignements

##### **✓ Suivi**

Le suivi consiste à:

- collecter et à analyser systématiquement l'information pour suivre les progrès réalisés par rapport aux plans établis,
- vérifier la conformité de ces progrès avec les normes établies.

Le suivi porte sur une variété d'éléments suivants les besoins spécifiques en matière d'information.

### 3.3.3.2. Les étapes du suivi et de l'évaluation

Les principales étapes du suivi et de l'évaluation sont les suivantes :

- i) la détermination du but et de la portée du système de suivi et d'évaluation
- ii) la planification de la collecte et la gestion des données
- iii) la planification de l'analyse des données
- iv) la planification du compte rendu et l'utilisation des informations
- v) la planification des ressources humaines nécessaires et le renforcement des capacités
- vi) L'établissement du budget

## 4. RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA FORMATION

### 4.1. Animation, logistiques et pertinence de la formation

Concernant les ressources et les moyens logistiques, 3 grands volets ont été évalués à savoir la qualité de l'animation (compétences des formateurs), l'adéquation de l'environnement des moyens pédagogiques et la pertinence de la formation. Les aspects examinés sont notés sur une échelle allant de 1 (insuffisant) à 5 (excellent). Le Tableau 1 fournit les résultats de l'évaluation effectuée par les participants à l'issue de la formation.

**Tableau 1 : Résultats de l'Animation, la Logistique et la Pertinence de la formation**

	Moyenne	Médiane	Mode	Écart-type	Minimum	Maximum
<b>FORMATEUR/QUALITÉ DE L'ANIMATION</b>						
Maîtrise du sujet	4,1	4	4	0,5	3	5
Qualités pédagogiques	3,6	4	4	0,6	3	5
Compréhension du sujet	3,9	4	4	0,6	3	5
<b>ENVIRONNEMENT ET MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>						
Accueil	4,2	4	3	0,7	3	5
Salle de formation	4,4	4	5	0,7	3	5
Matériel informatique	4,2	4	4	0,7	3	5
Supports de formation	4,0	4	4	0,5	3	5
Restauration	4,0	4	4	0,5	3	5
<b>PERTINENCE DE LA FORMATION</b>						
Adaptée à mon niveau	4,3	4	4	0,6	3	5
Correspond à mes attentes	4,4	4	4	0,6	3	5
Pertinence par rapport à mes besoins	4,3	4	5	0,8	2	5
Durée de la formation	3,3	3	3	1,0	2	5

Source : CAPEC

On constate que pour tous les aspects évalués, la moyenne est supérieure ou égale à 3,3/5. Le volet animation a une note moyenne de 3,87/5, la plus faible note attribuée étant 3. La prestation des formateurs est donc fort appréciée des participants, ce qui justifie leur choix par la CAPEC.

L'environnement et les moyens pédagogiques totalisent une moyenne de 4,16 ce qui représente la plus forte moyenne. Ce qui témoigne de ce que la majorité des participants jugent assez convenables le cadre et la logistique de formation.

Avec une moyenne de 4,3/5, la formation est jugée pertinente pour le renforcement des capacités du MINEF. Mais pour faciliter l'acquisition des connaissances, les participants auraient souhaité qu'elle dure plus de 03 comme en témoigne la faible moyenne attribuée à la durée de la formation (3,3/5).

## 4.2. Evaluation des connaissances acquises

Pour mesurer la progression du niveau de compétences des participants en matière de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation, 8 aptitudes ont été évaluées avant (au début) et après la formation par les participants. Il s'agissait d'évaluer les capacités à :

- connaître la démarche méthodologique de la Planification Stratégique (*Demarch\_PS*) ;
- maîtriser les étapes de la planification stratégique (*Etapes\_PS*) ;
- formuler les résultats d'un plan stratégique (*Plan\_Action\_Pluri*) ;
- élaborer un CDMT global (*CDMT Global*)
- élaborer un CDMT sectoriel (*CDMT Sectoriel*)
- maîtriser les étapes du suivi & évaluation (*Etapes\_SE*) ;
- formuler des indicateurs de performance (*Indicateurs\_Perf*)
- élaborer une matrice de suivi & évaluation (*Tableau\_SE*)

**Tableau 2 : Résultats de l'évaluation des aptitudes acquises**

Variable	Moyenne		Écart-type		Médiane		Mode		Minimum		Maximum		Hétérogénéité	
	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
<i>Demarch_PS</i>	2,4	<b>7,6</b>	2,3	1,3	2	<b>8</b>	0	8	0	5	8	10	96%	18%
<i>Résultats_PS</i>	2,2	7,1	2,3	1,5	2	7	0	7	0	4	8	10	105%	20%
<i>Résultats PAP</i>	3,2	7,2	2,9	1,6	3	7	0	<b>9</b>	0	4	8	10	91%	22%
<i>CDMT_Glob</i>	2,0	6,9	2,3	1,4	1	7	0	8	0	4	7	9	<b>116%</b>	21%
<i>CDMT_Sect</i>	2,1	7,3	2,2	1,4	1	7	0	8	0	4	7	9	106%	19%
<i>Etapes_SE</i>	3,0	7,4	2,5	1,2	3	7	0	6	0	6	8	9	85%	16%
<i>Indicateurs_Perf</i>	3,0	<b>7,6</b>	2,3	1,6	3	<b>8</b>	1	<b>9</b>	0	5	8	10	78%	21%
<i>Tableau_SE</i>	6,9	6,9	2,3	1,6	3	7	3	8	0	4	8	10	89%	<b>23%</b>

Source : CAPEC 2016.

Pour les 8 aptitudes concernées, les résultats de l'évaluation indiquent que la moyenne et la médiane ont nettement évolué passant en moyenne de 3,1 et 2,25 avant la formation à 7,25 et 7,25 respectivement après la formation. Les modes des différentes variables, confortent cette dynamique en passant de 0 avant à 8 après la formation. Cette formation a relevé le niveau minimal des aptitudes de 0 à 4 et le niveau maximal de 8 à 10.

Le taux d'hétérogénéité qui mesure le degré de dispersion des compétences des participants variait entre 78% et 116% au début de la formation. Ce taux à l'issue de la formation, varie désormais entre 16% et 23%. La forte hétérogénéité des aptitudes des participants a baissé après la formation. On en déduit que la formation a contribué au nivellement des compétences des participants très hétérogènes avant la formation en matière de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation. Cela contribuera à accroître la performance des services et facilitera les échanges ainsi que le travail en équipe entre les différentes structures du MINEF.

Au total, le cadre d'organisation de cette session de formation, l'expertise des formateurs et la participation active des auditeurs ont permis de relever le défi de renforcement des capacités des cadres du MINEF en matière de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation. L'appropriation des méthodes et outils présentés s'est matérialisée de façon concrète par la performance réalisée par les auditeurs au cours des études de cas pratiques.

## **5. DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS**

La principale difficulté rencontrée au cours du séminaire est relative à la durée de la formation. En effet dispenser 04 thématiques aussi denses sur une période de trois (3) jours est un défi de taille. L'expérience des formateurs et l'intérêt des participants pour la formation ont permis d'optimiser les trois jours de formation et d'atteindre les résultats escomptés.

Toutefois, la CAPEC recommande pour les prochaines formations du MINEF sur la chaîne PPPBSE qu'il soit consacré un temps suffisant pour permettre aux participants de maîtriser dans tous aspects chacune des composantes afin d'être capables d'en instruire ses collaborateurs absents à cette formation.

## **6. CONCLUSION**

On note avec satisfaction le bon déroulement de la formation, l'adéquation des moyens logistiques et pédagogiques déployés par la CAPEC et enfin le renforcement des capacités tant au niveau de l'analyse que de la pratique de la planification, la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation par les cadres du MINEF.

Les résultats positifs atteints contribueront à l'amélioration de la performance des services du MINEF pour une meilleure gestion des eaux et forêts conformément aux attentes du PND 2016-2020.

LES FORMATEURS :

1- **M. ASSEMIEN Kouadio**, Expert-Formateur en Fiances publiques, Formateur Associé à la CAPEC

2- **M. KOUAME Didier**, Expert-Formateur en Programmation et Budgétisation, Formateur Associé à la CAPEC

## L'Agenda de la formation

HORAIRE	SESSION	RESPONSABLE
<b>JOUR 1</b>		
08h30 – 9h00	<b>Accueil et Installation des participants</b>	CAPEC
09h00 – 09h30	<b>Cérémonie d'ouverture de la formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mot introductif du Chef du Projet C2D/CORENA/MINEF</li> <li>▪ Mot de bienvenue du Directeur de la CAPEC</li> <li>▪ Mot d'ouverture du Directeur de Cabinet du MINEF</li> </ul>	CAPEC
<b>9h30 – 9h45 COCKTAIL D'OUVERTURE</b>		
09h45 – 10h30	<b><u>MODULE 0</u> : INTRODUCTION ET PRE-TEST</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des participants et recueil des attentes</li> <li>▪ Présentation des objectifs et Agenda de la formation</li> <li>▪ Pré-test des participants</li> </ul>	CAPEC Facilitateurs
10h30 – 11h45	<b><u>MODULE 1</u> : PLANIFICATION STRATEGIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Session 1</u> : Présentation des Fonctions de la Planification Stratégique.</b></li> </ul> Exposé et échanges.	Facilitateurs
11h45 – 13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Session 2</u> : Etapes de la Planification Stratégique.</b></li> </ul> Exposé et échanges.	Facilitateurs
<b>13h00 – 14h30 PAUSE-DEJEUNER</b>		
14h30 – 15h30	<b><u>MODULE 1</u> (suite)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Session 3</u> : Formulation des indicateurs de suivi des programmes</b></li> </ul> Exposé et échanges.	Facilitateurs
15h30 – 16h00	<b>Présentation du Cas pratique 1</b>	Facilitateurs
<b>16h00 – 16h15 PAUSE-CAFE</b>		
16h15 – 18h00	<b>Travaux de groupe</b>	Facilitateurs Participants
<b>18h00</b>	<b>FIN DU JOUR 1</b>	
<b>JOUR 2</b>		
08h00 – 09h00	<b>Restitution des travaux de groupe</b>	Facilitateurs

HORAIRE	SESSION	RESPONSABLE
09h00 – 10h00	<b>MODULE 2 : PROGRAMMATION ET BUDGETISATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Session 4 : Généralités sur les politiques budgétaires et GAR.</b> Exposé et échanges.</li> </ul>	Facilitateurs
<b>10h00 – 10h15 PAUSE-CAFE</b>		
10h15 – 13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Session 5 : Budgétisation Centrale (CDMT Global)</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT)</li> <li>✚ Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT)</li> </ul> </li> </ul> Exposé et échanges.	Facilitateurs
<b>13h00 – 14h30 PAUSE-DEJEUNER</b>		
14h30 – 15h30	<b>MODULE 2</b> (suite) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Session 6 : Budgétisation Sectorielle (CDMT Sectoriel).</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Budgétisation par activité</li> <li>✚ Budgétisation par nature</li> </ul> </li> </ul> Exposé et échanges.	Facilitateurs
15h30 – 16h00	<b>Présentation du Cas pratique 2</b>	Facilitateurs
<b>16h00 – 16h15 PAUSE-CAFE</b>		
16h15 – 17h15	<b>Travaux de groupe</b>	Participants
17h15 – 18h00	<b>Restitution des travaux de groupe</b>	Facilitateurs
<b>18h00 FIN DU JOUR 2</b>		
<b>JOUR 3</b>		
08h30 – 09h30	<b>MODULE 3 : SUIVI EVALUATION DES PROJETS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Session 7 : Présentation des notions clés</b> Exposé et échanges.</li> </ul>	Facilitateurs
09h30 – 10h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Session 8 : Etapes du suivi et de l'évaluation</b> Exposé et échanges</li> </ul>	Facilitateurs
<b>10h30 – 10h45 PAUSE-CAFE</b>		
10h45 – 11h45	<b>Etude de cas pratique 3</b>	Facilitateurs
11h45 – 12h30	<b>Restitution des travaux de groupe</b>	Participants
12h30 – 13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Synthèse de la formation</li> <li>▪ Evaluation finale de la formation</li> </ul>	Facilitateurs CAPEC
13h00 – 13h30	<b>CEREMONIE DE CLOTURE</b>	CAPEC
<b>13h30 – 15h00 DEJEUNER DE CLOTURE</b>		